COMMUNE DE
LACHASSAGNE

BEAUJOLAIS
PIERRES DORÉES
RHÔNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept septembre, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire Mickaël CHALLANCIN

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 septembre 2026

Présents : Monsieur Mickaël CHALLANCIN, Maire

Monsieur Stéphane MUZET, Madame Muriel SOLERTI, Madame Caroline D'AUTRYVE, Monsieur Anthony GANDIA, Madame Geneviève BETTWY, Madame Stéphanie PLAZA, Monsieur Franck CAILLON, Madame Emmanuelle VENET, Monsieur Sébastien FAYARD, Madame Sandrine D'HERVE, Madame Isabelle FOURNIER-CARRIE, Monsieur Julien SYDOROWICZ, Monsieur Arthur LE LEVREUR, Monsieur Médéric BAZIN

Absents :
Madame Geneviève BETTWY : pouvoir à Madame Muriel SOLERTI
Madame Sandrine D'HERVE : pouvoir à Madame Caroline D'AUTRYVE
Madame Stéphanie PLAZA : pouvoir à Isabelle FOURNIER-CARRIE

Secrétaire de séance :
Monsieur Médéric BAZIN

Vote		Délibération 2026-37
Pour Abstentions Contre Total	15 – – 15	OBJET : Présentation du RPQS du SIEVA

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues (SIEVA) a adopté le 26 août 2026 son Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable (RPQS) pour l'exercice 2025.

Conformément à l'article L. 2224-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), qui impose la réalisation de ce rapport, et en application de l'article D. 2224-7 du CGCT, ce

REÇU EN PREFECTURE
le 24/09/2026
Application agréée E-legalite.com
069_DE-069-216901066-20260917-202637-DE

document doit être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur assemblée délibérante au plus tard dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice concerné.

Le RPQS a été transmis à l'ensemble du conseil municipal préalablement à la séance. Sa présentation est assurée par Arthur LE LEVREUR, délégué du SIEVA

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **PREND ACTE** de la présentation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) 2025 du SIEVA

Ainsi fait et délibéré à Lachassagne, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance
Médéric BAZIN

Le Maire,
Mickaël CHALLANCIN

MAIRIE DE LACHASSAGNE
(69 Rhône)

REÇU EN PREFECTURE
le 24/09/2026
Application agréée E-legalite.com
069-216901066-20260917-202637-DE